

JOUR 1: Le Figaro

LE FIGARO

Le nouveau BAC européen

La délégation de Suède propose et accomplit une réforme de l'article 14 de la Charte, on ajoute le BAC européen. C'est un BAC non obligatoire ni "supérieur" aux BAC nationaux, il n'a pas l'intention d'affecter le système éducatif. Les délégations proposent ce nouvel examen pour réduire les inégalités scolaires sans uniformiser les systèmes éducatifs européens. Il permet aux étudiants souhaitant d'effectuer des échanges d'attester d'un niveau d'éducation reconnue par les pays membres de l'Union Européenne.